



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION – DÉPÔT PROJET RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2022-08-16 - DÉCRETANT
L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES, DES FRAIS
JURIDIQUES ET DU JUGEMENT DE COUR DANS LE DOSSIER DE L'EMPLOYÉ 02-100**

Est par la présente donné par la soussignée, greffière par intérim de la Municipalité.

Qu'un avis de motion a été donné et le projet de règlement d'emprunt 2022-08-16 a été déposé, lors de la séance ordinaire du 16 août 2022,

Il sera adopté lors d'une séance subséquente du conseil de cette municipalité avec dispense de lecture.

Le projet de règlement d'emprunt 2022-08-16 peut être consulté sur le site internet de la Municipalité et durant les heures d'ouverture de celle-ci, soit de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à midi le vendredi au 281, montée Saint-Vincent.

Donné à Saint-Placide, ce 6^{er} jour du mois de septembre 2022

Mylène Grenier
Greffière par intérim